

Madame, Monsieur,

Vous êtes en charge du Département RH / RSE

j'ai l'honneur et le plaisir de vous partager une information qui devrait vous intéresser

En effet, (vous avez dû le remarquer (et le déplorer)

A/ nombre de vos Salariés, du fait de préoccupations Familiales, voient une partie de leur capacité de concentration s'évaporer...

B/ cette situation est un frein à la réalisation des potentiels de vos Equipes

=> Mettre A.M.I. à la disposition de ceux de vos Salariés qui seraient concernés serait une solution

A.M.I. va permettre à votre Salarié, grâce à AMI AIDANT, à partir de son smart phone, en 10 secondes de composer et d'envoyer un message à la Personne « cause de sa préoccupation » et de recouvrer sa concentration

Cependant, la Direction d'une Entreprise n'ayant pas à connaître de la nature et de la qualité des relations familiales des Salariés, vouloir prendre en compte l'existence de tels paramètres n'est pas simple ...

C'est pourquoi Je vous propose un échange (téléphonique ou Visio) pour en parler et vous indiquer le budget nécessaire pour ce faire

Respectueusement votre
Christian BONIDAL
Penseur de AMI
Président de LBDCSAS
067079118

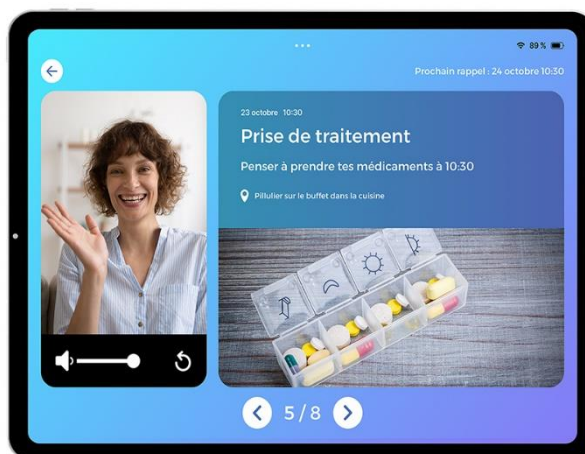
Pour vous en dire plus => Lien :

<https://drive.google.com/drive/folders/1x0FQa183st19seFj4mnbUgdemtG9zWwV>

Pour un salarié : comment pouvoir être simultanément

**Présent
à son travail**

**Présent virtuellement
auprès d'un parent âgé**



Dire le «qui, quand, comment, ou» :

-> abouti à proposer un message

-> me permet d'incarner le message via une vidéo «selfie»

L'accompagnement est effectif, la concentration est retrouvée

Vidéo de présentation : <https://miniurl.be/r-4ypw>

Site internet : <https://www.ami-solution.eu>